



VARENNES

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION TAXATION 2025

Avis public est par les présentes donné, que le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2025, aux termes de l'article 503 de la *Loi sur les cités et villes*, a été déposé au bureau de la soussignée le 7 janvier 2025;

Ce rôle général de perception comprend les taxes foncières générales et spéciales imposées et à prélever pour l'année 2025 tel que spécifié au règlement 993 et tous les autres règlements décrétant des taxes spéciales;

Que la soussignée procédera à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus par la loi et que ceux-ci seront payables, en tout ou en partie, selon les conditions prévues audit règlement.

Donné à Varennes, ce 7 janvier 2025.

Julie Crochetière, CPA, OMA
Directrice des finances et trésorière



Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655



Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gaultier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949



Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636